

COMITE REGIONAL D'ESCRIME BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Saint Apollinaire

Samedi 1er juin 2024

Sur convocation de sa Présidente, Mme Dominique VEYRAC en date du 1er mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des clubs du Comité Régional d'Escrime de Bourgogne-Franche-Comté s'est réunie le 1er juin 2024 à Saint Apollinaire de 10h à 10h30. L'ordre du jour et les documents complémentaires (pouvoir, candidature, tableau des voix...) ont été envoyés par mail le 12 mai 2024. Délai de réponse pour les candidatures fixé au 22 mai 2024 allongé au mardi 28 mai 2024.

19 clubs sur les 34 clubs étaient présents ou représentés (liste en annexe 1 du présent PV).

Ils représentent ensemble 96 voix (sur un total de 151 voix)

La Présidente du CR Escrime BFC constate que le quorum est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire est valablement constituée.

Ouverture de séance à 10h30 par la Présidente Mme Dominique VEYRAC

Le secrétariat de séance est assuré par M. Claude Suchaut

Préambule:

Dominique VEYRAC présente aux membres présents l'ordre du Jour :

Ordre du jour :

- Accueil par la Présidente
- Présentation des nouveaux statuts
- Vote des clubs. Dépouillement.
- Publication des résultats.
- Clôture de l'AG Extraordinaire

1) Présentation des statuts

Voir annexe 2 du présent PV

- <u>Article 1 :</u> « *Ligue régionale d'escrime Bourgogne-Franche-Comté* »

 Adresse du siège social inchangée : Maison des Associations, Dijon (21000)
- Article 9: « Le représentant de l'association membre a la possibilité de donner de donner procuration au représentant d'une autre association membre de son choix, qui doit être affilié à la ligue. Une association membre ne peut disposer au maximum que d'une procuration »
- Article 12 : « Le comité directeur se compose de 24 membres. 16 membres du comité directeur élus à bulletin secret dans les conditions ci-après.
 Les huit autres sièges sont réservés aux présidents des comités départementaux non dissous (parmi Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône et Loire, Territoire de Belfort et Yonne) »
- Article 12 : Ajout du paragraphe (validé par le responsable juridique de la FFE) « Dans le cas où le président d'un comité départemental affilié à la ligue régionale démissionne ou perd son poste de président de ladite association pour quelle que raison que ce soit, il est déchu immédiatement de son poste au sein du comité directeur et est remplacé par le président nouvellement élu de cette association.

Par exception, si ce président démissionnaire ou ayant perdu son poste de président pour quelle que raison que ce soit, est élu au sein du bureau de la ligue régionale, il garde son mandat au sein des instances de la ligue régionale et le président nouvellement élu de l'association affiliée concernée intègre le comité directeur de la ligue régionale »

- Article 28 : « L'exercice comptable commence le 1er septembre et s'achève le 31 août »
- Article 29: « L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages valablement exprimés »

Vote des clubs	
2) Publication des Résultats : Changement de statuts votés à l'unanimité	
Clôture de l'AGEO à 10h50	

La Présidente du CRE BFC Le Secrétaire du CRE BFC

Dominique VEYRAC Claude SUCHAUT

ANNEXE 1 : Liste d'émargement et tableau des voix par club

CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2023	Nombre de voix			Pouvoir à	Emargement		
9 021 001 - DIJON ASPTT	144	7 ,	Valentin KABBOUT	présent		M		
9 058 027 - NEVERS CE	139	7		excusé		•		
3 090 015 - BELFORTASC	116	7	Dominique BIGEY	présent	~	5.2		
9 021 004 - QUETIGNY AS	115	7	Dominique FORELLE	présent		John,		
3 025 005 - BESANCON UC	101	7	Marie Lou PY					
3 039 008 - LONS SAUNIER	87	6	Cédric SOULAT	pouvoir	Claude GAUTHIER	35		
3 039 022 - DOLE CE	84	6	Christophe GAINET	présent		and)		
9 021 005 - DIJON-MOUSQ	80	6	Michel JAVOUHEY	présent		1		
9 071 012 - CHO SAONE	80	6	Arnaud BURCK	pouvoir	Florian RAVET			
9 089 016 - AUXERRE CE	65	6	Christopher HOUNSOME	présent		12		
2) "								
CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2023	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à	Emargement		
021 031 - BEAUNE CE	64	6	Christelle GUILLEMAUX	excusée		0		
071 013 - LE CREUSOT	60	6	Claude SUCHAUT	présent				
071 010 - MACONESC	- 54	6	Jean Luc ROBERT	présent				

CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2023	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à	Emargement
09 021 031 - BEAUNE CE	64	6	Christelle GUILLEMAUX	excusée		0
09 071 013 - LE CREUSOT	60	6	Claude SUCHAUT	présent		
09 071 010 - MACON ESC	- 54	6	Jean Luc ROBERT	présent		
09 071 098 AUTUN CE	50	5	Alexandre HUMBERT	présent		\mathcal{A} .
03 025 004 - MONTBELIARD	49	5	Nicolas WEICK	excusé		
03 025 006 - PONTARLIER	49	5	Christian DOCK			
03 025 001 - BESANCON RCE	48	5	Gilles TERRYN			
09 089 034 - PARON SENS	48	5	Fabien ROULIER			
03 039 019 - ST CLAUDE	47	5	Michaël LEFEL	excusé		ıl.
09 021 002 - LONGVIC ALL	47	5	Gérard GENTY (Omni)	pouvoir	Gilles BEAUFILS	Beaut

CLUBS	Nombre de licences au 31/08/2023	Nombre de voix	Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à	Emargement
09 071 035 - PARAX MONIAL	45	5	Jonathan LAVAURE	présent		
03 025 002 - VALDAHON	34	4	Frédéric GASPAR	excusé		•
09 071 011 - MONTEFALES	34	4	Julien FRANCOIS	présent		
03 039 017 - CHAMPAGNOLE	33	4	Joël PIDOUX			
09 058 029 - VAUZEU ES PC	33	4	Sophie TEIL	pouvoir	Laurent MARCEL	A .
03 070 018 - RIOZ &	30	3	Cédric LELU	présent		1
09 089 018 - MONETEAU USC	30	3	Thierry HUSTACHE	présent		1 E
03 025 003 - LEVIER CE	20	2	Raymonde MERCIER	excusée		
03 039 009 - SVS SVS-JURA	18	2	Anne-Marie ROUCHON			
03 039 016 - ARBOIS CEATO	18	2	Paul BERTRAND			

<u>CLUBS</u>	Nombre de licences au 31/08/2023 Nombre de voix		Président.e	Présent ou pouvoir	Pouvoir à	Emargement		
03 070 020 - PASSE AVANT	16	2,	Axel JOURDA	présent		a de la companya del companya de la companya del companya de la co		
09 021 007 - DIJON CE	13	2.	Ludovic LESNE	pouvoir	Françoise SAUNIER	Caus)		
03 090 023 - GIROMAGNY CE	11	2	Jacques COLIN	1 000				
03 070 010 - GRAY EPEE	3	1	Ludovic CHOUET					

COMITES DEPARTEMENTAUX	Nombre de voix Président.e		Présent ou pouvoir	Pouvoir à	Emargement		
DOUBS		Alain GAMMA	excusé				
JURA		Sabine BEUCHEY	présente		hilly		
TERRITOIRE DE BELFORT		Alain VIELLE	excusé				
HAUTE SAONE		Axel JOURDA	présent		A.		
SAONE ET LOIRE		Jean Luc ROBERT	présent				
COTE D'OR		Stéphanie SALPOINTE BONTEMPS	présente		2		
YONNE		Sébastien THAUVIN	excisi				

	Nombre de licences au	Affiliation	Une voix supplémentaire de 11 à 50 licenciés par fraction de 10 licenciés				Une voix supplémentaire au-delà de 50 licenciés par fraction de 50 licenciés			Nombre de voix
	31/08/2023	jusqu'à 10	11-20 licenciés	21-30 licenciés	31-40 licenciés	41-50 licenciés	51-100 licenciés	101-150 licenciés	151-200 licenciés	de voix
09 021 001 - DIJON ASPTT	144	1	1	1	1	1	1	1	Marian I	7
09 058 027 - NEVERS CE	139	1	1	1	1	1	1	1		7
03 090 015 - BELFORT ESC	116	1	1	1	1	1	1	1		7
09 021 004 - QUETIGNY AS	115	1	1	1	1	1	1	1		7
03 025 005 - BESANCON UC	101	1	1	1	1	1	1	1		7
03 039 008 - LONS SAUNIER	87	1	1	1	1	1	1			6
03 039 022 - DOLE CE	84	1	1	1	1	1	1			6
09 021 005 - DIJON MOUSQ	80	1	1	1	1	1	1			6
09 071 012 - CHALON SAONE	80	1	1	1	1	1	1			6
09 089 016 - AUXERRE CE	65	1	1	1	1	1	1			6
09 021 031 - BEAUNE CE	64	1	1	1	1	1	1			6
09 071 013 - LE CREUSOT	60	1	1	1	1	1	1			6
09 071 010 - MACON ESC	54	1	1	1	1	1	1		169	6
09 071 008 - AUTUN CE	50	1	1	1	1	1				5
03 025 004 - MONTBELIARD	49	1	1	1	1	1				5
03 025 006 - PONTARLIER	49	1	1	1	1	1				5
03 025 001 - BESANCON RCE	48	1	1	1	1	1				5
09 089 034 - PARON SENS	48	1	1	1	1	1				5
03 039 019 - ST CLAUDE	47	1	1	1	1	1				5
09 021 002 - LONGVIC ALC	47	1	1	1	1	1				5
09 071 035 - PARAY MONIAL	45	1	1	1	1	1				5
03 025 002 - VALDAHON	34	1	1	1	1					4
09 071 011 - MONTCEAU ES	34	1	1	1	1					4
03 039 017 - CHAMPAGNOLE	33	1	1	- 1	1					4
09 058 028 - VAUZELLES EC	33	1	1	1	1					4
03 070 018 - RIOZ CE	30	1	1	1					1	3
09 089 018 - MONETEAU USC	30	1	1	1						3
03 025 003 - LEVIER CE	20	1	1							2
03 039 009 - SVS SVS-JURA	18	1	1							2
03 039 016 - ARBOIS CEATO	18	1	1							2
03 070 020 - PASSE AVANT	16	1	1		1000	1.7.7.	180			2
09 021 007 - DIJON CE	13	1	1	THE PROPERTY.						2
03 090 023 - GIROMAGNY CE	11	1	1		Marie Sale					2
03 070 010 - GRAY EPEE	3	1								1
Total	1865							The same of the same		151

ANNEXE 2 : Statuts de la Ligue régional d'Escrime BFC

SOMMAIRE Prierbal of memory transforms HIRE 180 LE COMPTION AND A L. Copy dates sept. And a Copy dates sept. And a Copy date sept. And a Copy dates sept. And a Copy dates sept. And a Copy date of sept. And

CHOURT

of private makes, conforme any exclusinger are layer originates addits par in Enterprise Charges (Exclusi (E.E.)) and gar as an experiment depth per layer as experiments and the exclusion of the exclusi

MICSURES TRANSITORES

TITRE I - BUT ET COMPOSITION

Clisation in this processor and the Section of the

Le Sign in signified in preur disposit finance de mous à le prolique des activités projuiques en speciales. Elle n'inverdit tours discolaration. Elle n'inverdit tours discolaration en la SEE, en la le characte de la SEE, en la le characte de la SEE, en la le characte des la servicion de la servicion de

- plothetie liberies et nieses en overe par le cerrisi derecun Milenia, doni il pasc as vita cerde l'inducioni chice parte dele missione; il pasc et savere un son masco, notatoli il pratique, frenegiparrore, la berration, la prancisiona, la diventigenzame della certa della compania certa della certa della
- permission; motive fraction to source large processes, consistent or glyviques qui c'indecessor à fauction, de les explaintes et de les generalises processes que publicable, des motives quelles consistent de la consistent de l
- 13.

 difference des Eses, rigitesus, cui dipartenentus conformèment à l'article 2.2, la selection des participants aux collèmentes égreunes organisées par elle-même ou par les combine dégarrementus ou les nesociations efficies, aux compatitions et maniferacións desariem.
- ja difficiliza, dana ia maganci den inglemenna insernationaus er fifidirizus den intgles indiviniques propres a l'escotre es cren canotifer l'application et Frongenieroles. Ja constitución des programmes et de l'organisación de toute épreuve cu monificiación aportiva entante dans le cadre de son

- indicate.

 It ill immotion et la prefectionnement des codess beteindes et findessa et des arbites en l'appapert à onte fin de préférence sur l'instru de berraite fident de souther (5.5.E.);

 Illigiendique se soite descouré desposée desposée (5.5.E.);

 Illigiendique se despos sobblique régionnes (5.5.E.);

 Illigiendique se sobblique présentes (5.5.E.);

 Illigiendique se sobblique sobblique sobblique sobblique sobblique sobblique sobblique se sobblique sobbli

La lique rigionale doit nempir les missions et compliances qui lui sont divelune, soit en venu des présents statute, soit dans le cadre de délégations filidérains particulières, à l'exclusion de toutes autres.

- In infernition is product into incorrors or the silicitions, and de lagon forbibilists, not any tale and disposition surprise in or imprive advants;

 2. Week of appear of an additional control and according department and description of the silicition of the silic

ARTICLE 3 — COMPUSITION — CUALITÉ DE MEMBRIRE
Le ligar régorale et compress de sessoulaire affaires à et 5.5., depender à le céderate de l'écide 2 des asses de la 5.5.5, et compusition de l'apprete compusition de la compusition

- ARTICLE 4 REPUS D'APPILIATION

 L'officielle ne peut être résable à une association séliée à le FFE, sui d'évre les ces aut-exes :
 glis demande à verne d'une actuale non séliée à la FFE.;
 glis de mande à verne d'une actuale non séliée à la FFE.;
 glis de la calcision n'une peu compraété avoir le présent deux en rejouverse de la FFE.;
 glis de la calcision de peut compraété avoir le présent deux en résent à code du sport et relatifs à l'agrément deux associations aprovince;
 glis de l'une active me l'effigue de l'appende de l'appende de la présent deux des la province de la présent de l

ARTICLE 6 - IMPOTE DE LA CUALUTÉ DE MEMBRO.

La qualitat de mentre de las que regionnes a però por la desiriador, la dissenador elemento e la públicie nu per la malación de la F.F.E.

La qualitat de promoto, de costa considera parte par la regionnes tindeses de la F.F.E., por conjusionnes des colociones. La considera de la F.F.E.

La pera de la qualitat de mentre de la figura dispensa par encuentra por encuentra para la mentre concentra pero la qualitat de mentre afficia de la F.F.E.

ARTICLE 7 - SUM ET DÉFAILLANCE DE LA LIQUE RÉGIONALE ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

- It Soft or definition du la Tigge religion de la Ti

- tos :

 @ distalación des comités dependramentas entant en péli l'exercica des crisicios qui leu cortinó confere par la lique religionale;
 gal i es comará u cel appesabilit de fractionement promuenta ou una sidring present commignation au trafeta de la lique
 gal en consenta de la lique religionale; la lique de la lique religionale ce de la lique della l

- Le homes de la ligue régionale peur proposer au la seau de la FFE de preside tra de ressue sale en experience:

 grouve de la lique régionale peur proposer au la seau de la FFE de preside tra de reseaux se la constitue de la lique régionale de la lique régionale de la lique régionale de la departementat de provincie de la lique de la lique peu leudic contribuir de approvementat de provincie de la lique de la lique régionale, commonté tendre la lique de la lique régionale de la lique régionale des liques régionales des la lique régionales des la lique régionales des liques de la liques régionales des liques des liques régionales des liqu

TITRE II - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLES - ATTIMISATIONS

Intermethia phased editor, cleares at conside is possing and in lique regionale clears in respect de la politique générales de la F.F.C. et des compliances désignates par la indication à la lique regionale.

Los results dispara de la indication à la lique regionale.

Los results dispara de la resultación de la viva la hadjar.

Los results dispara de la autorità des la viva la hadjar.

Los regionales la compliance de l'acceptance de la viva la hadjar.

Los regionales la la viva de la autorità de la viva la hadjar.

Los regionales la la viva de l'acceptance de la viva la la viva la la viva la la viva la viva la viva la la viva

L'insertible gindelle not auté compétente pour le proncher, après vélidaire du proje par le hames de la F.F.C., sur les anyaérices, les dévineurs et les dévineurs et tres averables, sur le consultant d'apprésques et les altresidant de pas de nord est. Elle discession de la competence de la competence de la F.F.C., le décide pas de la cette des causes de la competence de la F.F.C., a éfécule pas et deute de l'apprés de la G.F.C., à récolicit pas et deute de l'apprés de la grecolit de la competence de la F.F.C., à récolicit pas et deute de l'apprés de projectes crévales de la F.F.C. Cars declors se dévision introduction de la competence de la competence de la F.F.C. Cars declors se dévision introduction de la competence de la F.F.C. Cars declors se dévision introduction de la competence de la F.F.C. Cars declors se dévision introduction de la competence de la F.F.C. de la competence de la compete

ACTICLE 2 - COMPOSITION

L'inserté line pletries se compose des représentants des associations montress de la Lique régiones Chaque association montres depose d'un repleteurs d'hausentielle glatiques.

Chaque association se représente par soc président qui d'evrs justifier de sa qualité de président in jux de l'association générale, que peur un de seu retroite locations appearent entransis per code l'avent justifier de sa qualité de président in jux de l'association générale, que peur un de seu retroite locations la production entransis per code.

Chaque représenter doit étre studient, diquais su moine 6 mills, d'une licence semuelle à la fédérale de l'étrée au time des nanodissions considérées.

- Les représentants des associations enventeux disposers d'un nombre de voix dincerviné comme suit :

 De 3 l'accesses el jasqu'à l'Oliconome : 1 voix
 De 11 s 26 l'accesses 1 voix supplémentaire par 19 ou fraction de 10 liconome : 1 voix supplémentaire par 19 ou fraction de 26 liconome : 1 voix supplémentaire par 20 ou fraction de 26 liconome : 1 voix supplémentaire par 20 ou fraction de 26 liconome : 1 voix supplémentaire par 20 ou fraction de 26 liconome : 1

L'inder du jour noi fied par le cervisi demoura nu, dans le cou viet à l'arcice 7, par le humau de la F.F.C. Il eur adranel par courrier electrique de librie, passie auvantées 15 jours à l'avenut, de vanisse de l'independent désignée cou actuern des secrétaires des la exercision des la secretaire de la courrier de la commandation des la exercision des la courrier de la commandation des la commandation des la commandation de la commandation del la commandation de la commandation de la commandation del la commandation del la comman

TITRE III - LE COMITÉ DIRECTEUR

ARTICLE 7. CORPORTOR DIA. ÉSECULON.
LA CRETTÉ GRADE A EXPIDITA DE L'ARTICLE SE L'ARTICLE AND L'ARTIC

La Foldati de dicercomentation en professor de la constantina de la constantina de la composition de la constantina del constantina de la constantina de la constantina del constantina de

It Socials province that could desire the presence or spiceres justiance of a level orbit in displays, borrolless display as mobile also require a reflect as in the present of the presentation problems desired as whether a single as the tigous expiration and the presentation orbitals in a tigous orbital product and present orbital products. As the presentation of the presentation orbitals are the presentation of the advantage and the presentation of the presenta

IL La loin des condites, artible par la commission de su-veillance des opérations électronies est difficate aux montres de l'auxentible générale seini que ser les culta de contrus coloines internet existent de la lique réponde.

Any dévide la prochaine de l'électrich que describe de la lique l'égoires, si les prodéres écrotes est de nouveau candides, l'assentible générale se prolution par les courseurs générale. Due la resolute découte busin yet la lique répondes peut des utilisés.
Le sociales générale les causes répérales et cur angale le ser la sa listique d'agre complexe, soit le controllé des controllés de la controllés

M. L'élection se déroule se securir purévernire majoritaire à deux traux.

Les élections, voiet pour autre de condition qu'aire les autreurs.

Elle éléctions, voiet pour autre de condition qu'aire les autreurs.

Ell seul des pourses à pauvoir (un extinct les pauleurs d'étanuls majorité absolute des eufrages validement oujorinés.

Ell seul des pourses à pauvoir (un extinct leur en oppaire de rans en condition provides leur present my happer par relie leur condisions.

Elle seul des pourses à pauvoir (un extinct leur en oppaire de rans en condition pauvoir condisions per se mallages entièment en apparet.

25 %. Elle se d'égalés, il élection est auquies au condition le plus juves.

26 %. Elle se d'égalés, il élection est auquies au condition le plus juves.

Best l'égalésses (ell à l'étanul du second le luy et le plus juves.)

ACTICLE TO -VINCANCES

Co can de agreement four places de n'extreme au comité discourur pour quelles que causer que ou act, il ses produits, leus de l'insertable

Co can de agreement de places de l'extrement de la places de l'extrement de la places de l'extrement de la places.

A collect de la places de l'extrement de l'extrement de la places de l'extrement de la places.

A collect de l'extrement de l'extrement de l'extrement de l'extrement de la places de l'extrement de l'extremen

ARTICLE 14—INDIVINON

Le control distance a studies acrosine trois bile par an. It act converge par in président de la ligue régionale. Le consecution est averagée
aux mentires de control discours aux mois s'Épues desséraire aver to traine de control discours.

Le traine du par le control discours en un traine s'Épues desséraire aver to traine de control discours.

Le traine de part de control discours en un traine par le président, en excod veuel le benoue et entreple aux montres de contrit discours au
mois et l'aux calendaires sever les traines de contrit discours.

Le conselle discours en débles validationes que les les les neuroles de seus montresses est présent.

Le conselle restriction et sporting les les l'enques indrologue régionnés, assistant, sere vales consultative, aux alteriors discours.

control descour.

Le protective par d'ivaire aux révalons du contrit disective, à l'air consultail, toute personne dont le présente en utile aux détaux.

Les protective-dreux sont régale per le président et le sectorise périons, le sont traverire aux délié aix à F.F.C.

Tout inverteu du confidé denceur deuxe si se élective conformée de figne en publiée ent considéré comme dévin soit vair entre de l'air déceur de l'air soit sécretire de l'air service du confidé denceur vie comme de l'air service du confidé denceur vie comme de l'air service service de l'air serv

ARTICLE 15 - 16/VOCATION DU COMITÉ DRECTEUR
L'insertains jurissité accessérains par resur fin au moitré fun au jusieur reviters du consistérance aven an some nome
l'insertains présent accessérains par l'entre fin au moitré fun au jusieur reviters du consistérance aven an some nome
l'insertains présent de luce d'internações du ce defin de la dermande du tiens de seu mombres replanarair le less des cels ;

Les des sers des montres de l'autorité des de l'éche de codicion à la répair électue des suffrages velétement supéries.

La réscolair du code membres de confrisi dessons de din chédiche à la répair électue des suffrages velétement supéries.

Le humau propose su combi discour le benine du methumenor des fois qui sonises engaşte par truis pensonne pour foscompliamente dune mission pour le conque de la loga estiginarie. Tous comme su commission pousé est ni li ligan displacée dune part, etun montres du combié directur, son conjoin auun practie, d'ause part, es commis par automission au commis directur de la lique displacée.

TITRE IV- LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

ARTICLE 16 - ÉLECTION DU L'INÉSIDENT : Immédianment après son élection, le comité directeur se réunit pour dicisir en son seis un candidat au passe de président qu'il sou

Interdisement opinis can disclore, in control devictore an elevali pour decide en con selle un condides au pour de président qu'il enuent, cessain à l'appressain de l'insertaines présentes. Collère de prevence pour su control le condestig prépard. Ce cau de refus par l'assemblée générale du comdide proposé, les comisé disectue en deux de sonaisse et propose un movience condice jusqu'à ce qu'il explicité et soit dis. Le morte du épitalité promité neuer des la capital demour.

Le nombre de mandate de pisin exercice exercise par un même président de prez pas excéder tois. Le mondet de président été eans considéré de plein exercice après eon 90, jour en tent que président

ARTICLE 72 - INCOMMATIBILITIÉS AVEC LE MANDAT DE 1996 DEDICE.

SET EXPORPABILES ENC. LA PRAISE de prédetre à le 10,00 régardes les foncions de dré d'avançaise, de prindère de conseil de descriptions, prédetre de conseil de serviciente, d'avancement étaigne, de discours de descriptions de la prédetre de conseil de serviciente, d'avancement étaigne, de discours de la prédetre de la principal del principal de la p

ARTIFICIE 29 – VACANCE DU l'USI LE DE INÉSSIDENT.

To de de violence du porte de président, pour épuispe acuse que no soit, les fencions de président ent exembre provisorient et par la membre de buterné de les southes entre per a considié discussif .

Dis se permitte néulem suivent les exembres, que pois est défendant, compétité le comité discussir, fleuent title générale élé, dans les modificars places la fraisce 11, convenius pélations par le dans les exempts à couré d'annancie de sue présidences en

Edicide das oue non prévue et des ous d'urgeson, sous étentes de solitorien par le combé dissource bon de se étunien autwers. Le bunnes en fund, eans contribin de quaturs, d'appar libre qu'il les clossoph par le présiders. Les nésocies du huma unes dirigiées par le présiders du den alterant, par un martier du bunnes qu'il désigne.

ANTICLE 27 - ELECTION UP BUREAU.

Aprils felicions to particion en up has un'et 15 jours agrés celle-d, in comité demonur éls en son note, sur proposition du président, se accurant security, un harate qui comprend cerer et en 27 en rettes, dont se arreines in vivin-president, se accurant security en la comprend cere et en 27 en rettes, dont se arreines in vivin-president, se accurant per destate président est accurant security de la president cereption de la rette mais est de homere se voie de la homere.

Los de la rette de destate président per président de la rette de homere se voie de la homere.

Los de la rette de destate de la rette de la rette de la rette de destate de destate de la homere se voie de la homere.

Los de la rette de destate de la rette de la rette de la rette de la rette de destate de la rette de la re

TITRE V - AUTRES ORGANES DE LA LIGUE RÉGIONALE

Le FLE, per imposer la création de commission en charge de quelles espericulaires.

ARRICLE 27 — CUMMISSION DE SURVIVILLANCE DES OFFICIA INUS ÉLECTORIALES.

La commission de curvations des opérates decurren unité, sons des opérates de voir séculies à fillection du précèder ce des inscessos dégrantes de la figure de précèder de commission de disparation de la précèder de commission de figure de la précision de la fillection du précèder de commission de figure de la précision de la fillection de la précision de la commission de l

GIR:)

Access du résulusi des optimisors électrates e la produme;

(b) Paux moit accès à trus interest aux tumaux de cris, lour advenur trus conseils et former à laur interior trusse déservaione autorphise de les oppeles aurrepeles de épicialises sessionaires;

(c) Paux consular trus document ou remnéh trus tierraginge qui à pressi indicessaire à financion de se enision;

(c) Paux, no use de consociales duce airquisques, é, aguir (monophin) efidementaines au proto-vertes, soi severi la produration des

On its pas compliance pour protocor l'avvalurion des élections.
Pour fonce planet est de seu indices, les commissions de autorités et constributes de transité et constributes de la lique des fonces.
Pour fonce planet est de se la lique personne fonces de propriet de la lique de la

Lo CES construence est delajor à par la discorar s'etringa estima.

El richier pas et pour se CES dans la rigion, la prindere de la lajar intglessie propose un coordonneur de l'épulpe technique del la lajar intglessie propose un sono controva existra de l'experiment de l'experiment de l'experiment propose un descripe controlajor arrive se autorise;

autorise de l'experiment de l'experiment de l'experiment de la lajar intglessie ;

autorise par l'experiment de l'experiment de l'experiment de la lajar intglessie ;

autorise par l'experiment de la la la rivie en ouvern autorise de l'experiment respons de la lajar intglessie ;

autorise par l'experiment de la la la rivie en ouvern autorise pagine de la lajar intglessie (l'experiment la lajar intglessie);

autorise par l'experiment de la la la rivie en ouvern autorise pagine de la lajar intglessie (l'experiment la lajar intglessie);

autorise par l'experiment de la la la rivie en ouvern autorise pagine de la lajar intglessie (l'experiment la lajar intglessie);

autorise par l'experiment la la la la rivie en ouvern autorise pagine de la lajar intglessie (l'experiment la lajar intglessie);

autorise pagine pagine la la la rivie en ouvern autorise pagine de la lajar intglessie (l'experiment la lajar

TITRE VI - RESSOURCES ANNUELLES ET COMPTABILITÉ

ARTICLE 27 - RESSOURCES ANNUELLES

TITRE VII - MODIFICATIONS DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 29 - NOCHICATION DES STATUTS

Les assuss de la lique régionale autr. chiqueolement modifies dans les emilieurs débais en cas de modificacion des sauue-type édicale

En ose d'oppealion melales du pesident/excitains général eur tour cu parie du projet peturesi, colisirir ne pourre être sourrie a Expertación des tresavous complatares de la Eyan historiele qu'oppea poles en compar des modificacions demandres por le president-hacetains générals, blaum de qu'ai le projet en causer ne pours meter en viganux. Dist que ne le lecanos complatares suns aprenux le projet, la lague régionés administrat mans désis au président-incortoins général de la

Biddesico la resulta adigirá. Un faberes d'apposition du président/eccitosire gàndesi de la federalce dens le tillai de 15 jours, les recdifications serons républes approveles si portires cettre en vigueur.

Nominace se — MESSACUTIAN.

Il Characterita primera excentracione na paza promotore la diseactuón de la figa e regionale que el ele nos convençues apelicialmente la cos
efilir. Elle se promotor disea las condicionas prim vas por le<u>a-secutiónes</u> es divisa de la sixtica de la sixtica de la companya de la filir de la companya del la companya de la companya del la comp

TITRE VIII - SURVEILLANCE ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 11 - SUPPRELANCE
Le précise à la religion de la considérat de la consolive dessité a role indis à la prédicace du départment ou à la situe polificace.

Le précise à la la lague départe à la soit designaires statement des la décision.

Les fourments décrésaires de la laigne départe de partie de companié à au sur précise au serve département, ser man étiquaires du distance de la place département de la laigne département de la laigne département de la laigne département de la laigne département de la l'été définité des parties companiés que de département de la l'été d'étre retroités à des confedit de la réponse l'étaite de la figure à la la reput dévarde de la réponse l'était de la réponse le répons

TITRE IX - DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 17 — OBUICATION DE DISCRÉTION
Les reachines des cliens organes ou commissions de la fig. e régionale cont ineux d'étanners une discrétion abache aux les informations,
aid des la coux, qu'en la service sant et la commission perdant les discretions, ils sont en curse trans de discretion de traise
de des la coux per la discretion propries moit à social en communique d'éclièrement les récales de services.

ARTICLE 22 - UENISSION

Pour dérinaissers de les fonctions, le tàutier d'un mandet eu vein d'un organe ou d'une commission de la ligue régionale doit adhesser un courter passet ou discretique explicite en ce sans su président de la lique régionale, à son secrétaire général ou au président de la commission ou de forgane concerné.

La démission peut concerner ouvre les fonctions ou bien seulement certainne diestre elles.

ARTICLE 42 – RÉLINIONS DÉMAT ÉRIALISÉES
À l'excepcion de l'exserbitée périonie, tous les organes et commissions de la ligue régionale peuvent délibérer à distance lorsque les discessiones, et resurreres l'argance ou l'économire de reviges, la commander.

Dis pend cas, et aux préglade les entigles périchéres fuéles par les sissus et réglement de la F.F.S. ou de la ligue régionale, ons délibérations à réfloctuer dans le nespect de l'orbonnes n° 2914-1026 du l'ensembles 2014 telution aux délibérations à distance des invances administrations à distance odipeir du du les autres rotes qui lui semai ubélieurer situations. Lorsque celle est resdu obligement pur un toon apécifique, le produit nesen doit permettre de préserver la confidentialité des accusies.

ARTICLE 41 - VOTES

un des votes intervenset au sein des organes et commissions de la ligue régionale, aux disposition aplicable, trouve application

- Pour d'assours des votes l'assoverant au sein des organes et commissione de la ligan néglonale, suuf disposition spéciale, touve applicazion ce qui suit :

 2 peut d'are procédé à un vote à main tende sauf formqu'il set préva que le vote a lieu à sonsin server ou iteraque le sonsin server de commande por le prévident ou le quart des manifers de la majorité airpire de les majorités et quert des rois ;

 2 peut pas pris es considérazion les absoracions, se vions bévocs rièse vans ruis pour le doctreps de la majorité à ;

 2 peut pas pris es considérazion les absoracions, se vions bévocs rièse vans ruis pour le doctreps de la majorité ;

 2 peut pas pris es considérazion les absoracions, se vions bévocs rièse vans ruis pour les doctreps de la majorité ;

 2 peut des sous suit server, en ces de prange égal des voir, celle du président de l'impase cu de la sommission considérés extendeurs;

 3 vete au religion de procédés électroniques est autriné, goursu que les modalites sothriques resonnes permetent de respectar, en terre que de baseix, le cassocians server du nouvier ;

 3 peut de la majorité de la considéra de la considéra su la considéra de l'emperature que les sons que de la considéra de l'emperature de la majorité par le la que de la considéra de l'emperature de la considéra de l'emperature de la majorité de la calification de la condicione récelon des sinques et la calification de la condicione des longes des sinques et la calification de la condicione de la cesta détauté et la finé de la finance qu

- Au suplus, à l'asservidée phrécie :

 But notélière sorbrégues des ophrécies de voir sont décidées en temps utiles par le bureau;

 2 jeur, être sociaux à un produit de vice électrolique poursu que les conditions de se nies en couvre generalessent le second des sociales incrept cels se hobissaire;

 But appointement des suffages set éfectué sout fauctifs du sociation périent, essent à se demande du pomorreil de la ligies régionais, et deux le sucritaine de la contraiser de surveillance des ophrécies électrolises par les sociales qui retirere de se completions;

 But de département ries pas touvers su public. Le sociation général pour capandent autoritée des charvateurs à pastion, eaux s'entrevention de leur gart, oux ophrécies de dépoulièrerent. Les candides oux élections sessioner de droit, sans y participer, oux aphrécies de dépoulièrerent.

Folt & Solnt Apolitosino la 1º juin 2024,

-13-